

Les États-Unis créent un registre pour les immigrants clandestins



La Havane, 27 février, (RHC)- L'administration Trump a créé un registre pour les immigrants en situation irrégulière afin qu'ils soumettent leurs informations personnelles sous peine de sanctions pécuniaires ou d'emprisonnement, a rapporté le Wall Street Journal, citant des documents dont un projet de règlement.

Les immigrants clandestins, y compris les enfants de 14 ans et plus, seraient tenus de communiquer leurs empreintes digitales et leur adresse personnelle au registre, selon les documents. Ceux qui ne s'enregistrent pas s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 5 000 dollars et à des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à six mois.

Auparavant, les immigrants qui se trouvaient illégalement dans le pays commettaient une infraction civile et pouvaient être détenus et expulsés, mais n'étaient pas considérés comme ayant commis une infraction pénale, explique le journal.

« Il ne s'agit pas d'une nouvelle loi. J'annonce simplement que je vais faire respecter notre loi », a déclaré Kristi Noem, secrétaire d'État à la sécurité intérieure, à Fox News. « Nous allons utiliser cet outil pour nous assurer que nous respectons la loi et que nous donnons aux gens la possibilité de rentrer chez eux et de participer à l'avenir de notre pays de la bonne manière », a-t-elle ajouté.

Source : RT

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/377549-les-etats-unis-creent-un-registre-pour-les-immigres-clandestins>



Radio Habana Cuba